

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30:15

Ses enfants:

Jean-François et Marie-José **Vernez-Kratzer**, à Rovray;

Jacques-André **Vernez** et son amie Johanna **Peduzzi**, à La Mauguettaz;

Ses petits-enfants et arrière-petits enfants:

Laurent et Sylvie **Vernez-Haenni**, Dylan, Lucas, Mandy, à Rovray;

Alain et Maud **Vernez-Sormani**, Chloé, Clément, à Blonay;

Christelle et Raphaël **Fresneau-Vernez**, Kilyan, Angy,
à La Mauguettaz;

Sa belle-sœur:

Nelly **Pittet-Vernez**, à Yverdon-les-Bains;

Ses neveux et nièces et leur famille;

Les descendants de feu Albert **Potterat**;

Les descendants de feu Mathilde **Fauconnet-Roulet**;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Sarah VERNEZ-GALLANDAT

survenu le 30 janvier 2017, à quelques jours de son 96ème anniversaire.

**Un culte d'adieu sera célébré au temple d'Yvonand, le vendredi
3 février à 14 heures.**

Honneurs à 14 h 30, suivis de la crémation.

Un merci particulier au Docteur J.-D. Lavanchy, à la Doctoresse C. Camal,

à Madame Savina Bugnon, ainsi qu'au personnel du CMS et de l'EMS

Maurice Bugnon à Yvonand, pour leur dévouement et leur gentillesse.

En lieu et place des fleurs, vous pouvez penser à l' Association de la
chapelle de Niédens, Banque Raiffeisen, CP 10-9374-7, IBAN CH39 8047
2000 0031 3504 3, (mention Sarah Vernez).

Adresse de la famille :

Jean-François **Vernez**, ch. du Laviau 1, 1463 **Rovray**.

Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.
Evangile selon St-Jean, 15, 9-17

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.